

Conseil de perfectionnement du Master de Philosophie

Compte-rendu de la réunion du 12 février 2026

Étaient présents : - Enseignants : Étienne Bimbenet, André Charrak, Marie-Dominique Couzinet, Sylvia Giocanti, Frédéric Monferrand Charlotte Murgier, Emmanuel Picavet, Nadeera Rajapakse, Pierre-Yves Quiviger.

- Gestionnaires : Ouafae Padovani, Florence Bondoux

- Représentants des étudiants : Louis Duport--Fourtine, Lenna Guerrier.

Ordre du jour : questions diverses

É. Bimbenet commence par faire état d'un point actuellement en débat, et qui sera officiellement discuté lors du prochain Conseil de gestion de l'UFR. Il s'agit de la question du plafonnement, ou non, des groupes de Master 1 et 2, à l'instar des groupes de Licence. Les étudiants présents confirment qu'ils sont parfois très à l'étroit dans les salles de l'UFR (Lalande, Halbwachs et Cavailès). Pierre-Yves Quiviger rappelle que sans plafonnement, le fait de demander un amphi auprès de l'administration centrale nous fait courir un risque : que nos salles soient mises à la disposition d'autres composantes par le service du planning, si bien que nous risquons à terme de perdre une autonomie précieuse, dans la gestion de nos salles. C'est déjà du reste le cas de la salle Sarah Kofman, mutualisée avec d'autres composantes, même si nous sommes prioritaires. Par ailleurs sans plafonnement, l'inégalité des effectifs en fonction des différents cours nous fait courir un second risque : une équipe présidentielle pourrait être tentée un jour de fermer les groupes à trop faibles effectifs. André Charrak rappelle à cet égard combien il est important d'équilibrer nos groupes et d'occuper nos salles, pour prévenir ces deux risques.

Les représentants des étudiants font alors part de différentes suggestions d'amélioration :

1. **L'encadrement des TER et des mémoires** souffre de fortes disparités entre enseignants ; les étudiants s'en plaignent. Certains enseignants (options haute) organisent une voire deux réunions par an avec l'ensemble de leurs étudiants (par exemple au début de l'année puis à mi-parcours), à la fois pour leur donner des conseils de méthode, et pour qu'ils puissent exposer leur projet. D'autres (option basse) attendent que les étudiants sollicitent un rendez-vous. Enfin d'autres (option médiane) ont une permanence hebdomadaire. Pierre-Yves Quiviger plaide pour cette dernière option, dont il rappelle qu'elle prévalait naguère à l'UFR ; Stéphane Jourdin a envoyé un mail aux collègues dans ce sens il y a un mois, et Pierre-Yves Quiviger se promet de le faire à nouveau, à titre de simple suggestion auprès des différents collègues. Emmanuel Picavet va lui aussi

dans ce sens, et insiste par ailleurs sur la nécessité de rencontrer l'ensemble des étudiants au tout début de l'année (lors des 2 premières semaines) pour les mettre au travail.

Lors de cette discussion, on évoque également avec les représentants étudiants la possibilité de prévoir des salles et des créneaux dédiés, pour que les étudiants puissent se retrouver et venir discuter de leur TER ou de leur mémoire. Cela pourrait être par exemple en fonction des parcours : un créneau hebdomadaire « Philosophie contemporaine », un autre « Philosophie et société », etc. Cela permettrait par ailleurs d'améliorer le taux d'occupation de nos trois salles.

2. Les étudiants exerçant une activité professionnelle peuvent bénéficier d'un **Régime spécial d'Études (RSE)**, avec Contrôle terminal, en Master 1 mais non en Master 2. Or cela pose problème à un certain nombre d'entre eux : serait-il possible d'étendre le RSE au Master 2, pour plus de souplesse lors des examens ? À une telle question, il est répondu qu'une telle possibilité leur est interdite par le fait que les Master 2 sont soumis à un contrôle continu. Mais un tel régime en même temps est assez souple et le plus simple, comme le suggère André Charrak, serait que les étudiants qui travaillent se signalent auprès des enseignants, en comptant sur leur compréhension regardant d'éventuelles absences. Du reste la plupart des examens en Master 2 ont lieu à la fin du semestre, ce qui devrait faciliter les choses.

3. Quelques enseignants évaluent les étudiants de Master avec des **exposés en classe**, ce qui certes peut être profitable et formateur pour ceux qui présentent un exposé, mais qui n'est pas toujours satisfaisant pour ceux qui écoutent. On discute de la meilleure manière de faire : peut-être serait-il bien de « cadrer » ces exposés, par exemple en limitant leur durée à un quart d'heure (Emmanuel Picavet), ou encore en s'assurant de leur caractère oral, vivant et problématisant, et non pas simplement lu de manière passive (Sylvia Giocanti). Pierre-Yves Quiviger revient à ce propos sur les créneaux dédiés aux rencontres entre étudiants autour de leurs TER ou mémoires : ces réunions pourraient être justement l'occasion de présenter des exposés.

Paris, le 15 février 2026



Étienne Bimbenet
Directeur du Master de philosophie